

## Les assassins du « biker » aux assises l'an prochain à Nice

Deux jeunes Azuréens, membres du gang des Fenry, devraient être jugés fin 2015 pour l'assassinat de leur leader. Deux autres personnes, dont une adolescente, sont complices

C'est l'histoire d'un trio infernal dont la mécanique criminelle demeure encore un mystère. L'union de deux jeunes garçons et d'une adolescente sans repères qui ont décidé d'assassiner Mayeul-Karl Gaden, 19 ans, et Laura<sup>(1)</sup>, sa petite amie, le soir du 27 octobre 2012.

Tous appartenaient à un gang de bikers sans moto. Un clan avec ses objets fétiches (couteaux, bagues, tee-shirts), ses rites initiatiques, ses humiliations et son chef – Mayeul-Karl – un colosse de 1,95 mètre auquel les membres devaient jurer allégeance.

Le groupe vivait de plus en plus en autarcie depuis sa création en 2010. Les jeunes, coupés de leur famille respective, redoutaient, affirmant-ils, l'autorité de Mayeul-Karl. Trois membres du gang (par peur ou par ambition?) se sont rebellés au point d'éliminer « Khan », le surnom du chef charismatique. Laura, sa compagne, a failli subir le même sort avant d'être miraculeusement épargnée.

Il a fallu quinze mois avant que ce terrible secret, cet incroyable scénario, soit enfin révélé.

L'enquête confiée à la brigade criminelle de la PJ de Nice est terminée, et le dossier d'instruction vient d'être envoyé par un juge niçois à



Mayeul-Karl Gaden a été assassiné en 2011 à Nice, par des membres du clan qu'il avait créé. Son corps a été découvert enterré dans cette grange abandonnée à Isola.



(Photos C. P. et C. C.)

la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Les avocats ont trois semaines pour demander des actes supplémentaires. Mais sauf coup de théâtre, le procès de cette affaire criminelle hors normes pourrait se tenir fin 2015.

### Guet-apens

Dans le box des accusés, il aura Nicolas Pastorino, 18 ans, Marvin Zmorek, 18 ans également et Alexandra<sup>(1)</sup>, mineure de 17 ans au moment des faits. De faux motards, un peu perdus, adolescents attardés à la scolarité chaotique, mus par une détermination meurtrière qui glace le sang.

Un autre membre du gang,

au courant du funeste projet de ses camarades, devrait également être poursuivi pour complicité.

Tout comme des proches de Nicolas Pastorino, accusés de destruction de preuves pour avoir mis au pilon une Peugeot 806 dans laquelle Mayeul-Karl a été victime d'un véritable guet-apens. Mayeul-Karl est attiré par ses bourreaux avant de subir, sur les hauteurs de Bellet, un tir de Taser, puis un déchaînement de coups de couteau. Une sauvagerie qui a eu raison du jeune homme.

Le cadavre enveloppé dans un film alimentaire est enterré dans une grange aban-

donnée à Isola. Il faut ensuite éliminer Laura, le témoin gênant. Elle est à son tour frappée à coups de pelle, à coups de pierres, aspergée de gaz lacrymogène. Le trio attend la fin de son agonie avant de l'enterrer. Et puis, finalement, les deux garçons décident de lui laisser la vie sauve. « C'est un voyage au bout de l'horreur », résume M<sup>e</sup> Franck De Vita, l'avocat de la mère de Mayeul-Karl.

### Viol et tortures

Laura est ramenée dans l'appartement de Mayeul-Karl, boulevard Clemenceau, dans le centre de Nice. Elle vivra sous la surveillance d'Alexandra pendant de

longs mois. Dans cet appartement où défilent des marginaux, Laura devra subir des viols et des tortures. Cette affaire fait l'objet d'une autre instruction également bientôt terminée.

Alors que les parents de Mayeul-Karl cherchent désespérément une trace de leur fils, des membres des Fenry continuent d'affirmer qu'il est toujours vivant mais en fuite à l'étranger, craignant pour sa sécurité.

Une duplicité que les parents de Mayeul-Karl ont du mal, aujourd'hui, à admettre.

**CHRISTOPHE PERRIN  
ET DIDIER CHALUMEAU**

1. Prénoms d'emprunt.

### Laura « détachée de tout esprit de vengeance »

Selon M<sup>e</sup> Adrien Verrier, l'avocat de Laura, « l'instruction est sur le point d'être clôturée. Tous les actes ont été accomplis de façon exhaustive et ne justifient pas d'investigations complémentaires.

« Nous regrettons juste que, dans un souci de recherche de la vérité et par respect dû à ma cliente, victime d'actes d'une cruauté inouïe et ayant fait preuve d'un véritable courage, les auteurs interpellés n'aient pas estimé devoir assumer, sans la minimiser, leur totale responsabilité. Et d'ajouter :

« Ma cliente, détachée de toute notion de haine et d'esprit de vengeance, souhaite que la justice passe. Nous sommes confiants sur le fait qu'elle sera rendue de façon exemplaire par la cour d'assises des Alpes-Maritimes. »

## En bref

### VENANSON

#### Un trentenaire fait une chute à moto

Hier vers 13 h 30, les pompiers ont secouru par hélicoptère un motard, adepte du trial. L'homme, âgé de 33 ans, présentait un traumatisme du rachis après une mauvaise chute.

Il a été évacué vers un hôpital de Nice.

### VILLARS-SUR-VAR

#### Deux blessés dans une collision

Une collision entre une voiture et une moto est survenue hier vers 16 h 30 sur la RM 6202. L'accident s'est produit à hauteur de la gare de Villars-sur-Var. Les pompiers ont conduit à l'hôpital le

motard sérieusement blessé, et une autre victime plus légèrement touchée.

### MANDELIEU

#### Il perd le contrôle de sa voiture et provoque une coupure de courant

Un automobiliste a perdu le contrôle de sa voiture hier vers 15 heures, rue Saint-Vincent-de-Paul, à Mandelieu. Le véhicule a percuté un poteau électrique qui s'est retrouvé en partie sur le toit du garage d'une villa. Les pompiers ont transporté le conducteur au centre hospitalier de Cannes. ERDF a procédé à la coupure d'une ligne de 440 volts sur le secteur, le temps d'effectuer les travaux. La remise en service était prévue dans la soirée.

## La salle d'embarquement de l'aéroport prend l'eau

Bain de pied, hier matin à 9 h 45, dans la salle d'embarquement du terminal 2 de l'aéroport de Nice Côte d'Azur, où « une dame s'est appuyée sur la poignée du robinet d'incendie armé ». L'eau a jailli. « Pendant 30 secondes seulement », précise le porte-parole de la plateforme aéroportuaire. Elle s'est néanmoins répandue sur le sol. Les agents du nettoyage sont intervenus pour éponger et éviter que les passagers ne glissent sur le sol. L'incident n'a causé aucun retard.



C'est une passagère qui a malencontreusement ouvert le robinet d'incendie. (Photo Reporter mobile)